

# Vaccin contre l'hépatite A

Dans les 60 dernières années, la vaccination a sauvé plus de vies, au Canada, que n'importe quelle autre mesure sanitaire. Les vaccins aident notre système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent les maladies.

## L'hépatite A est une maladie évitable par la vaccination.

- L'hépatite A (HA) est un virus qui attaque le foie. Sur 1000 personnes atteintes par le virus, 1 à 3 peuvent en mourir. Chez les adultes de plus de 50 ans, 18 cas sur 1000 peuvent être mortels.
- Il n'existe aucun traitement connu permettant de guérir d'une infection par le virus de l'hépatite A, qui est une maladie résolutive. Un quart des adultes atteints de ce virus doivent être hospitalisés.
- L'hépatite A se transmet par voie oro-fécale.
  - En avalant des boissons ou de la nourriture contaminée (p. ex. : nourriture préparée par une personne atteinte de ce virus);
  - Par contact direct avec une personne atteinte du virus;
  - Par contact, dans un milieu ou des objets contaminés (p. ex. sur les comptoirs et sur la vaisselle). Le virus peut survivre et demeurer infectieux pendant plusieurs semaines.
- Les risques de contagion sont très élevés pour les personnes qui utilisent les mêmes toilettes que la personne atteinte par ce virus ou qui partagent des boissons ou de la nourriture avec elle.
- L'hépatite A peut également se transmettre par contact sexuel ou l'utilisation commune d'articles tels que les pailles ou les pipes servant à la consommation de drogues.

## Quels sont les symptômes de l'hépatite A?

- Les symptômes de la maladie apparaissent entre 15 et 50 jours après avoir contracté le virus
- Les symptômes durent généralement de 1 à 2 semaines, mais ils peuvent également durer des mois. Ils se manifestent par :
  - De la fatigue, de la fièvre, une perte d'appétit et des nausées.
  - La jaunisse (coloration jaunâtre de la peau et du blanc des yeux).
  - Des urines foncées et des selles de couleur claire.
- Bien que certaines personnes atteintes d'hépatite A ne développent aucun symptôme, elles demeurent tout de même contagieuses.
- Les personnes infectées deviennent contagieuses environ 2 semaines avant l'apparition des symptômes et 1 semaine après celle de la jaunisse.

## Comment prévenir l'hépatite A?

- Faites-vous vacciner. Lorsque vous ou votre enfant recevez le vaccin, vous contribuez aussi à la protection des autres.
- Adoptez de bonnes pratiques sanitaires (p. ex. se laver les mains).

## Qui peut se faire vacciner gratuitement?

- Toutes les personnes âgées de 6 mois et plus dont les cas de contagion ont été relevés dans les 14 jours suivant l'exposition à l'hépatite A.
- Les enfants de 1 à 15 ans qui vivent dans les régions de santé du Nord ou dans des réserves de la Saskatchewan (sauf Creighton, Air Ronge et La Ronge).
- Les candidats ou récipiendaires d'une greffe du foie.
- Les récipiendaires d'une greffe de cellules souches hématopoïétiques (CSH).
- Les personnes non immunisées qui souffrent de troubles de saignement, et celles qui reçoivent des transfusions sanguines répétées, des produits du sang ou des facteurs de la coagulation dérivés du plasma.
- Les personnes qui ont une maladie chronique du foie (y compris l'alcoolisme, l'hépatite C, l'hépatite B ou la cirrhose) et qui ne sont pas immunisées contre l'hépatite A.
- Les hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes.
- Les personnes qui utilisent ou partagent de l'équipement pour renifler, fumer ou injecter des drogues illicites.
- Les personnes dont les partenaires sexuels ou les membres de la famille utilisent des drogues illicites.

## Qui ne devrait pas être vacciné?

- Une maladie bénigne, accompagnée ou non de fièvre, ne justifie pas d'éviter la vaccination.
- Toute personne souffrant d'une maladie grave, accompagnée ou non de fièvre, doit reporter à plus tard la vaccination.
- Toute personne ayant eu des réactions pouvant entraîner la mort à la suite de l'injection antérieure d'une dose de vaccin contenant l'hépatite A, ou à un des composants du vaccin.
- Toute femme enceinte ou qui allaite doit en informer le médecin ou l'infirmière avant de se faire vacciner.

## Quelles sont les réactions les plus courantes au vaccin?

- Les vaccins sont des produits sûrs. En fait, il est bien plus dangereux de contracter l'hépatite A que de se faire vacciner.
- Une douleur, une rougeur et une enflure temporaires au point d'injection.
- Des maux de tête, de la fatigue, de la fièvre et des maux d'estomac peuvent aussi apparaître après la vaccination.
- Ces réactions sont légères et ne durent généralement que 1 ou 2 jours.

Il est important de rester à la clinique pendant 15 minutes après une vaccination à cause de la possibilité extrêmement rare d'une réaction allergique constituant un danger de mort nommée anaphylaxie. Ce genre de réaction peut comprendre de l'urticaire, des problèmes respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. **Si cela se produit après avoir quitté la clinique, composez le 9-1-1 ou le numéro d'appel des secours locaux.** Une telle réaction peut être traitée et se produit dans moins d'un cas sur un million de vaccinations.

De l'acétaminophène (Tylenol® et Tempra®) peut être administré contre la fièvre ou la douleur. Il ne faut PAS administrer d'AAS (Aspirin®) aux personnes de moins de 18 ans afin d'éviter toute apparition du syndrome de Reye.

## À qui devez-vous signaler toute réaction au vaccin?

- Signalez dès que possible toute réaction inattendue ou indésirable à votre infirmière de la santé publique, une infirmière praticienne ou à votre médecin.

### Communiquez avec une infirmière de la santé publique si :

- vous avez des questions ou des craintes concernant votre réaction ou la réaction de votre enfant au vaccin.
- vous avez dû emmener votre enfant chez le médecin, à l'hôpital ou dans un centre de soins de santé à cause d'un symptôme pouvant être lié à la vaccination.

**Pour en savoir plus, communiquez avec vos services de santé publique locaux, votre médecin, votre infirmière praticienne, InfoSanté en ligne ou composez le 811.**

## Consentement des mineurs matures

Il est recommandé que les parents/tuteurs discutent du consentement à la vaccination avec leurs enfants. Le consentement s'adresse en premier lieu aux parents ou aux tuteurs. Toutefois, en Saskatchewan, les adolescents de 13 à 17 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles à chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas être vaccinés, peuvent légalement consentir ou refuser la vaccination en présentant un consentement éclairé, en tant que mineur mature, au fournisseur de soins de santé.

## Que contient le vaccin?

**AVAXIM® et AVAXIM® (enfant)** contient les ingrédients suivants : Virus inactivé de l'hépatite A, souche GBM, 2-phénoxyéthanol, formaldéhyde, hydroxyde d'aluminium (exprimé en tant qu'aluminium), milieu 199 Hanks dans de l'eau pour injection, polysorbate 80, de la néomycine est présente à l'état de traces. Le vaccin contient ni thimérosal ni latex.

**HAVRIX® 1440 et HAVRIX® 720** contient les ingrédients suivants : virus de l'hépatite A inactivé par le formaldéhyde, hydroxyde d'aluminium, acides aminés injectables, phosphate disodique, phosphate monopotassique, sulfate de néomycine, polysorbate 20, chlorure de potassium, chlorure de sodium et eau pour injection. Il peut contenir également une quantité infime d'albumine sérique bovine. Le vaccin contient ni thimérosal ni latex.

**VAQTA®** contient les ingrédients suivants : protéine virale de l'hépatite A inactivé, aluminium (sous forme de sulfate d'hydroxyphosphate d'aluminium amorphe), chlorure de sodium, borate de sodium, eau pour injection, néomycine, albumine de sérum bovin et formaldéhyde. Il ne contient pas de thimérosal. Le bouchon du flacon contient, toutefois, du latex.

Afin de garder un dossier complet, tous les vaccins administrés à une personne sont consignés par le personnel de la santé publique dans le registre provincial informatisé d'immunisation nommé Panorama. Panorama est le système électronique sécurisé utilisé en Saskatchewan afin d'enregistrer et de gérer les dossiers de vaccination et de santé liée à la vaccination de tous les résidents de la province. Votre dossier d'immunisation est également susceptible d'être consulté par des professionnels de la santé afin de fournir des services de santé publique, d'aider au diagnostic et au traitement, et de contrôler la propagation des maladies évitables par la vaccination. Vous trouverez de l'information sur Panorama dans le feuillet d'information intitulé « Protection de la confidentialité de votre dossier ».

Références : Monographies de produit (AVAXIM® 2015; AVAXIM® (enfant) 2015; HAVRIX® 2016; VAQTA® 2013).